



**MODALITES POUR INSCRIRE LE RESULTAT DE L'UV4
(applicable au 1^{er} septembre 2017) SUR LE PASSEPORT
POUR LES CEINTURES MARRON ET PREMIER DAN**

A l'attention des professeurs de judo et des cadres OTD

Comme vous avez pu le lire sur les textes officiels 2017-2018, c'est le professeur qui délivrera une attestation d'implication personnelle du judoka postulant au 1^{er} ou 2^{ème} dan (des exemples d'implication sont donnés page 68 et 70 des TO) pour l'obtention de l'UV4 (Engagement personnel dans le développement du Judo-Jujitsu).

Si le professeur ne peut pas attester d'une implication telle que définie par les TO, le judoka devra participer à l'encadrement d'une animation ou d'une compétition se déroulant sur deux demi-journées organisées par l'OTD dont il dépend. Dans ce cas c'est le responsable de l'OTD qui validera le passeport.

Afin d'avoir une harmonie sur l'ensemble de la ligue, le professeur ou le responsable de l'OTD devront valider l'obtention de cette UV4 à la page 36 des passeports : STAGES TECHNIQUES.

Exemple :

STAGE TECHNIQUES

36

Nature du stage	Niveau du stage Nat ? – IR ? – Dép.	Date et Lieu	Signature et nom lisible Du directeur de stage
UV4	Club	Date : 15/10/2017 Lieu : LYON	DUPONT <i>[Signature]</i>
		Date :	
		Lieu :	
		Date :	
		Lieu :	
		Date :	
		Lieu :	
		Date :	
		Lieu :	

OTD si c'est les 2 1/2 journées

Par avance je vous remercie de l'attention portée à cette nouvelle UV et je reste à votre disposition pour tous renseignements.

Sportivement

Marc PERARD
Secrétaire CORG AURA
06 85 54 86 20
marc.perard@aurajudo.com